

Honoraires de Location d'habitation

Part propriétaire - Honoraires de location vide ou meublée
10 % TTC du montant annuel charges comprises + 200 € T.T.C. de rédaction du bail

Par locataire - Honoraires de location vide ou meublée
Zone très tendue : Surface habitable (m2) X 12 € TTC
Zone tendue : Surface habitable (m2) X 10 € TTC
Reste du territoire : Surface habitable (m2) X 8 € TTC

Honoraires d'état des lieux / par partie
Surface habitable X 3 €/m2 TTC

Honoraires de rédaction de baux de parking / par partie -100 € TTC

Honoraires de location des Locaux Commerciaux

A la charge du preneur - Locations commerciales et professionnelles - Honoraires de rédaction de baux commerciaux
36 % TTC du loyer annuel hors charges

A la charge du preneur - Honoraires de renouvellement de baux commerciaux ou de courte durée ou précaire
→ Base : Loyer de base sur toute la durée du bail
Barème dégressif TTC :
De 0 € à 5 488,80 € - 2 % = 109,78 €
De 5 488,80 € à 1 0976,40 € - 1,80 % = 197,58 €
De 10 976,40 € à 16 465,20 € - 1,50 % = 246,98 €
Au-dessus de 16465,20 € - 0,65 % = 820,00 €

A la charge du preneur - Minimum d'honoraires de rédaction de baux ou d'avenants - 820 € TTC

Vente appartement, maison, locaux commerciaux et parking

Valeur inférieur à 100 000 €
10 % TTC du prix de vente

Valeur < à 100 000 € et > à 200 000 €
7 % TTC du prix de vente

Valeur < à 200 000 € et > à 300 000 €
6 % TTC du prix de vente

Valeur supérieur à 300 000 €
5 % TTC du prix de vente

CHARGE DE LA REMUNERATION : A la charge des acquéreurs sauf convention expresse différente entre les parties stipulée dans le mandat.

Autre Prestations

Estimation
600,00 € TTC* A valoir sur les honoraires en cas de mandat de vente exclusif confié au cabinet

Rapport d'expertise
Sur devis

* Taux en vigueur au 14/09/2017, 20% du montant HT